

Avant-Propos

Au titre de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, la réforme de la géographie prioritaire de la politique de la ville a dessiné une nouvelle cartographie nationale de l'action publique pour 1 514 quartiers prioritaires, contre 2 492 auparavant.

Les acteurs territoriaux en charge de la conduite et de la mise en œuvre des orientations relatives à la politique de la ville ont exprimé le besoin d'une lecture et d'une connaissance synthétiques des enjeux qualifiant les quartiers prioritaires et leurs populations. C'est dans ce cadre que la préfecture de région et l'Insee Picardie ont souhaité mener un travail en commun autour de la cartographie des 44 nouveaux quartiers en difficulté de la région.

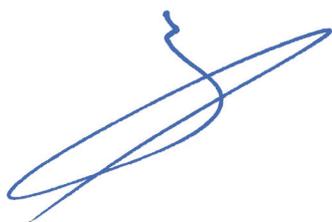
Les analyses statistiques et cartographiques de ces nouveaux quartiers prioritaires, se fondant sur la compréhension de leur situation économique, sociale et urbaine, visent ainsi à soutenir les institutions publiques compétentes dans la mise en œuvre des actions d'accompagnement et de requalification utiles à ces quartiers.

Complétant les études de synthèse « Flash Insee Picardie », qui précisent l'importance de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans chaque département picard, le présent dossier identifie précisément les caractéristiques des quartiers prioritaires de la région et met en évidence leurs spécificités, au regard notamment de l'ensemble des quartiers prioritaires définis au niveau national.

En fin de dossier, vous trouverez des fiches descriptives pour chacune des 18 unités urbaines concernées en Picardie par la nouvelle géographie prioritaire, présentant par ailleurs la situation des quartiers qu'elles comprennent. Ces travaux seront enrichis par les analyses et données des quartiers du Nord - Pas-de-Calais, permettant une vision globale de la géographie prioritaire de la politique de la ville dans le contour de la grande région.

Nous formulons le vœu que cet ensemble d'indicateurs et d'analyses permette de vous aider dans le suivi, à moyen terme, des évolutions des quartiers prioritaires, à travers notamment la mise en place d'un socle territorial de connaissances et statistique partagé cohérent avec les indicateurs nationaux retenus par le commissariat général à l'égalité des territoires (CGET).

Le Directeur régional
de l'Insee Picardie



Arnaud Degorre

La Préfète
de la région Picardie



Nicole Klein